

DEPARTEMENT DU FINISTERE

VILLE de CHATEAUNEUF-DU-FAOU

-

Rue de la Mairie

BP 48

29520 Châteauneuf-Du-Faou

MARCHES PUBLICS DE SERVICE

**Mission de Maîtrise d'œuvre
dans le cadre de la REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Acte d'Engagement

SOMMAIRE

<u>ARTICLE 1 : CARACTERISTIQUES DU MARCHE</u>	<u>3</u>
<u>ARTICLE 2 : CONTRACTANT</u>	<u>4-5</u>
<u>ARTICLE 3 : MISSION DU TITULAIRE</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 4 : SOUS TRAITANCE</u>	<u>7</u>
<u>ARTICLE 5 : PRIX</u>	<u>8</u>
<u>ARTICLE 6 : PAIEMENTS</u>	<u>9</u>
<u>ANNEXE N° 1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS</u>	<u>11</u>

Article 1 - Caractéristiques du marché

Maître de l'ouvrage :

Ville de Châteauneuf-Du-Faou

Objet du marché :

Mission de Maîtrise d'œuvre dans le cadre de la révision du Plan local d'Urbanisme

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 27 du décret n° 2016-360.

Ordonnateur :

M. Jean-Pierre ROLLAND, Maire de Châteauneuf du Faou.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 :

Le service comptabilité de la Ville – 02.98.81.75.41 – compta.mairie@chateauneuf-du-faou.fr.

Comptable public assignataire des paiements :

Le Trésorier de Châteauneuf-Du-Faou – place du Marché – 29520 Châteauneuf-Du-Faou – 02.98.81.72.28.

Article 2 - Contractant

Le candidat, contractant unique, engage ainsi sa personne ou la société ci-après identifiée :

Identification du candidat			
Nom et prénom			
Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :			
Domicilié à			
Téléphone :		Fax :	
Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)			
Au capital de			
Siège social :			
Téléphone :		Fax :	
E-mail :			
N° SIRET :			
Numéro d'inscription au Répertoire des métiers ou au Registre du commerce et des sociétés :			

Le candidat s'engage sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses particulières à exécuter les études aux conditions ci-après, qui constituent son offre.

L'offre ainsi présentée ne le lie toutefois que si son acceptation est notifiée dans les 120 jours à compter de la remise de l'offre.

Groupement

Identification du mandataire du groupement. Utiliser les fiches en annexe 2 pour identifier chaque membre du groupement.

Les cotraitants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, ayant formé un groupement solidaire, désignent comme mandataire du groupement la personne physique ou morale suivante :

Identification du mandataire du groupement			
Nom et prénom			
Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :			
Domicilié à			
Téléphone :		Fax :	
E-mail			
Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)			
Au capital de			
Siège social :			
Téléphone :		Fax :	
E-mail :			
N° SIRET :			
Numéro d'inscription au Répertoire des métiers ou au Registre du commerce et des sociétés :			

Le cotraitant s'engage sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses particulières à exécuter les études aux conditions ci-après, qui constituent leur offre.

L'offre ainsi présentée ne le lie toutefois que si son acceptation est notifiée dans les 120 jours à compter de la remise de l'offre.

Article 3 - Mission du titulaire du présent marché

3.1 Domaine

Prestations intellectuelles.

3.2 Mission confiée au titulaire

La présente consultation concerne un marché de prestations intellectuelles, portant sur la Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU.

3.3 – Délai de commencement d'exécution de la mission.

Ce délai commence à la date d'accusé de réception de la notification d'attribution du marché.

3.4 – Délais d'exécution (en semaines)

Le candidat propose les délais suivants :

Etapes de la mission	Durée
1 ^{ère} réunion	
PHASE 1 – Etudes préalables à la Révision du PLU	
Diagnostic territorial	
Présentation du rapport de présentation – Mémoire d'études préalables	
Consultation facultative de l'Autorité environnementale pour cadrage préalable	
Elaboration de stratégies d'aménagement	
Présentation du PADD – Orientations générales	
Débat au sein du Conseil municipal sur le PADD – Orientations générales	
Consultation du bureau d'études chargé de la réalisation des annexes eau et assainissement	
PHASE 2 – Constitution du dossier de projet PLU	
Arrêt du projet	
Consultation des personnes publiques associées	
Consultation pour les évaluations environnementales	
Pré-examen de l'avis de ces personnes	
Saisine facultative de la commission de conciliation	
PHASE 3 – Constitution du dossier de PLU en vue de son approbation	
Enquête publique	
Examen du registre d'enquête et du rapport du commissaire-enquêteur + examen de l'avis des personnes citées en Phase 2	
Modification éventuelle du dossier suite à l'enquête publique validée par délibération du Conseil municipal	

PHASE 4 – Constitution du dossier suite au contrôle de légalité du Préfet	
Ajustement du dossier suite au contrôle de légalité	
Transmission du dossier en vue du Conseil municipal	
Conseil municipal d’approbation	
Diffusion	
TOTAL	

Article 4 - Sous-Traitance

Il est envisagé de sous-traiter avec paiement direct les prestations suivantes et pour les montants figurant au tableau ci-après :

Nature de la prestation et cotraitant concerné	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation HT

En conséquence, le montant maximal de la créance qui pourra être présenté en nantissement ou cédé par le maître d'œuvre est de :

Par le cotraitant :

Il est rappelé que la sous-traitance d’une partie des prestations doit faire l’objet auprès du maître d’ouvrage d’une déclaration spécifique pour chaque sous-traitant.

Article 5 - Prix

PRESTATION DE BASE :

Phases de la procédure		Qualification des intervenants	Nombre de jours	Versement en %	Prix HT
Phase 1 Présentation du diagnostic (remise du document)					
Phase 2 Présentation du PADD (remise du document)					
Phase 3 Mise au point du dossier en vue de l'arrêt du PLU (remise du document)					
Phase 4 Mise au point du dossier d'enquête publique					
Phase 5 Mise au point du dossier en vue de l'approbation du PLU					
Phase 6 Versement du PLU exécutoire numérisé sur le portail national de l'urbanisme					
Total	HT				
	TVA				
	TTC				

PRESTATIONS OPTIONNELLES

Phase 7 Prestation optionnelle de conseil et de suivi – prix de la journée					
Phase 8 Prestation optionnelle de diagnostic agricole – prix de la mission					
Total	HT				
	TVA				
	TTC				

Rémunération des réunions complémentaires :

Il convient d'ajouter à l'étude d'urbanisme proprement dite la rémunération correspondant aux prestations supplémentaires comprises dans le cahier des charges :

- ↳ l'organisation de la concertation
- ↳ la réalisation des annexes
- ↳ le diagnostic environnemental
- ↳ les réunions complémentaires.

Le candidat devra annexer un planning prévisionnel avec les phases de validation, ainsi que le prix du taux horaire.

Article 6 - Paiements

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du contrat en faisant porter le montant du crédit du compte ci-après :

Compte ouvert au nom de :			
Code banque :		Code guichet :	
Numéro de compte :			Clé RIB :

Joindre un RIB à l'acte d'engagement.

Le solde de la mission ne pourra être versé à l'entreprise qu'à l'issue de l'admission du document numérique tel que défini lors de la 3^{ème} livraison.

Signature de l'offre	
Fait à	le
Dénomination des signataires	Mention(s) manuscrite(s) « lu et approuvé » et signature du ou des prestataires

Acceptation de l'offre
<p>Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.</p> <p>Fait à Châteauneuf-du-Faou, le</p> <p>Le Maire, Jean Pierre ROLLAND</p>

L'acceptation de l'offre a été notifiée au Maître d'œuvre le :

Reçu notification le :

LE MAITRE D'OEUVRE

Annexe 1 – Identification des co-traitants

Dans le cas d'une offre présentée par un groupement, remplir une fiche d'identification par membre du groupement.

Les cotraitants soussignés, engagent ainsi les personnes physiques ou morales ci-après désignées, ayant formé un groupement solidaire.

Identification du cotraitant N°			
Nom et prénom			
Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :			
Domicilié à			
Téléphone :		Fax :	
E-mail			
Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)			
Au capital de			
Siège social :			
Téléphone :		Fax :	
E-mail :			
N° SIRET :			
Numéro d'inscription au Répertoire des métiers ou au Registre du commerce et des sociétés :			

Le cotraitant s'engage sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses particulières à exécuter les études aux conditions ci-après, qui constituent leur offre.

L'offre ainsi présentée ne le lie toutefois que si son acceptation est notifiée dans les 120 jours à compter de la remise de l'offre.